**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Agglomération Lausanne-Morges

Une tour de contrôle pour gérer le trafic en temps réel

La Confédération, le Canton et les communes de l'agglomération Lausanne-Morges ont décidé de regrouper leurs compétences, leurs ressources et leurs équipements afin de gérer le trafic d'agglomération de manière coordonnée. Le cœur de ce dispositif sera une véritable tour de contrôle qui aura pour mission, à terme, de gérer en temps réel le trafic public et privé sur les routes et les autoroutes de l'agglomération. Grâce aux nouvelles technologies, les personnes en déplacement seront mieux informées des perturbations et dirigées sur des itinéraires priorisés, par exemple en cas d'accident ou de manifestation sportive ou culturelle. Cet outil sera également utile pendant les chantiers de construction des grands projets de mobilité (tram, m3, goulet de Crissier, etc.).

La gestion du trafic à l'échelle de l'agglomération Lausanne-Morges se fait aujourd'hui de manière très sectorielle. La Police cantonale, les polices de Lausanne et de Morges, les transports publics de la région lausannoise (tl) et ceux de Morges (MBC) disposent chacun d'un outil de gestion propre à leurs besoins. Une coordination efficace des partenaires de la politique des transports et de la police routière est indispensable pour garantir un fonctionnement optimal et sûr du réseau, dans le contexte d'un fort développement des transports publics (axes forts, métro m3, etc.) et de nombreux chantiers sur les routes et les autoroutes (goulet de Crissier, nouvelles jonctions autoroutières, requalifications d'axes, etc.)

La gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA) est un outil stratégique qui relie entre elles les installations (capteurs, caméras, feux, panneaux d'information, etc.) afin d'optimiser l'utilisation des infrastructures de transport existantes, de fluidifier le trafic routier à l'échelle de l'agglomération et d'offrir la priorité aux transports publics. La GCTA coordonne ainsi les stratégies des partenaires publics et privés nécessaires pour assurer la multimodalité des déplacements dans l'agglomération.

Dès 2020, la GCTA couvrira la gestion des perturbations quotidiennes causées par des accidents, des grands chantiers, des manifestations sportives et culturelles. Des moyens de communication modernes informeront les usagers des perturbations et des déviations en temps réel. Contrairement aux indications données aux usagers par les applications usuelles, celles de la GCTA seront corrélées avec des mesures de priorisation et de régulation d'axes prédéfinis.

Le système permettra d'expérimenter l'utilisation de nouveaux outils en matière d'observation dynamique de la mobilité et de gestion en temps réel des circulations, tout comme il pourra à futur faciliter le test de nouvelles formes de services de mobilité.

Dans ce contexte, le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit d'étude de 5'085'000 francs pour finaliser le projet en vue de la demande de crédit d'ouvrage. Il demande également l'autorisation de conclure une convention avec l'Office fédéral des routes pour les prestations de gestion du trafic sur les routes nationales.

Le coût total de la GCTA est estimé à 27,6 millions de francs, répartis entre le Canton (62%), les communes (22%), l'Office fédéral des routes (12%) et les entreprises de transport public (4%). S'agissant d'une mesure du PALM de 2e génération, la GCTA bénéficiera d'une subvention fédérale de 35% sur les dépenses consenties par les collectivités et les entreprises de transport public vaudoises.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 25 juin 2018

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DES, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat
Pierre-Antoine Hildbrand, conseiller municipal en charge de la sécurité, Ville de Lausanne
Vincent Jaques, syndic de Morges

TÉLÉCHARGEMENT(S)

Présentation_gestion_trafic_agglo_Lausanne-Morges_25_06_18.pdf
Photo_CET_Police_cantonale_-ARC_Jean-Bernard_Sieber.jpg
Photo_CET_-_Police_cantonale.jpg
EMPD 74 - Gestion du trafic dans l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA)